

VALORISER LES TERRES PUBLIQUES POUR NOURRIR DURABLEMENT NOS TERRITOIRES



EN WALLONIE, 8 % DES TERRES AGRICOLES SONT PUBLIQUES.

ENTRE LES MAINS DES COLLECTIVITÉS LOCALES, CE PATRIMOINE FONCIER CONSTITUE UN OUTIL DÉCISIF POUR MAINTENIR ET TRANSFORMER DURABLEMENT NOTRE SYSTÈME AGRICOLE.

1. GÉRER AU MIEUX SES TERRES PUBLIQUES

Gérer son patrimoine, c'est en limiter les coûts d'entretien, valoriser des friches et préserver un capital foncier pour l'avenir. Au-delà de ces fondamentaux, en tant que biens communs, les terres publiques sont un levier stratégique pour répondre aux défis climatiques, sociaux et alimentaires.

En tant que collectivité, une gestion ambitieuse de vos biens vous permettra d'être moteur de la transition vers un système alimentaire plus local, durable et équitable.

POURQUOI ?

- **Lutter contre l'érosion et les inondations**

En orientant les pratiques agricoles vers la couverture des sols, l'agroforesterie ou le maintien de haies, vous pouvez participer à la réduction du ruissellement, prévenir les coulées de boue et protéger votre territoire et vos habitants des inondations.

84% DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE WALLONNE EST EXPORTÉE

88% DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE WALLONNE EST IMPORTÉE

800€ - salaire moyen d'un maraîcher en région liégeoise

27.909 hectares agricoles = un potentiel de 27.909 emplois

1 pain sur 10 seulement est fabriqué avec de la farine locale

- **Préserver les fonctions nourricières**

Face aux crises climatiques et géopolitiques, relocaliser la production est essentiel. Mettre les terres publiques au service d'une agriculture durable, c'est renforcer notre souveraineté alimentaire tout en préservant les paysages et la biodiversité.

- **Répondre à la crise agricole et soutenir la relève**

Le nombre d'agriculteurs diminue rapidement en Wallonie, avec un vieillissement prononcé de la profession et un taux de reprise très faible. Pourtant, il n'existe (quasi) pas de politique publique structurée pour favoriser la transmission des fermes. Les terres publiques peuvent devenir un outil concret pour accueillir et soutenir la relève.

En 30 ans, la Belgique a perdu **56 % de ses fermes**

67 % des agriculteurs ont plus de 50 ans,

et **80 % ne sont pas certains d'avoir un successeur.**

<https://www.transmissionagricole.be/>

- **Lutter contre la spéculation foncière**

Le nombre d'agriculteurs diminue rapidement en Wallonie, avec un vieillissement prononcé de la profession et un taux de reprise très faible. Pourtant, il n'existe (quasi) pas de politique publique structurée pour favoriser la transmission des fermes. Les terres publiques peuvent devenir un outil concret pour accueillir et soutenir la relève.

Hausse du prix des terres agricoles de 44 % en 7 ans

2. QUELLES TERRES AU SERVICE DE VOTRE POLITIQUE COMMUNALE ?

CONVAINCU-E ?

Première étape : recensez vos terres et définissez leur statut (libre d'occupation, occupée, type de contrat, échéance,...).

Seconde étape : isolez les terres libres d'occupation et donc mobilisables pour des projets et caractérissez-les (typologie, accessibilité, pollution éventuelle,...).

Pour un effet levier plus important, il peut être pertinent d'identifier si d'autres collectivités détiennent des terres dans votre commune et inversément.

COMMENT S'Y PRENDRE ?

Rassemblez toutes les informations dont vous disposez en interne (via le cadastre, vos services patrimoine, environnement, finances,...).

Ensuite, comparez et croisez ces données avec différentes sources :

- Sites cartographiques :
 - www.gigwal.org
 - *WalOnMap* : propriétés du secteur public, parcellaire agricole anonyme, plan de secteur,...
- Consultez les archives communales
- Consultez les agriculteurs-trices de votre Commission agricole
- Chaussez les bottes et allez à la rencontre des producteurs.

QUI PEUT VOUS ACCOMPAGNER ?

Principalement deux acteurs :

- *Terre-en-vue* – pour vous aider à réaliser l'inventaire de vos terres, définir une politique foncière et des critères d'attribution des terres.
- *L'Agence du foncier agricole* - pour vous aider à réaliser les inventaires et prendre en gestion les parcelles libres.

3. QUEL AVENIR POUR CES TERRES ?

Une fois vos terres publiques mobilisables identifiées et caractérisées, quel avenir leur donner ?

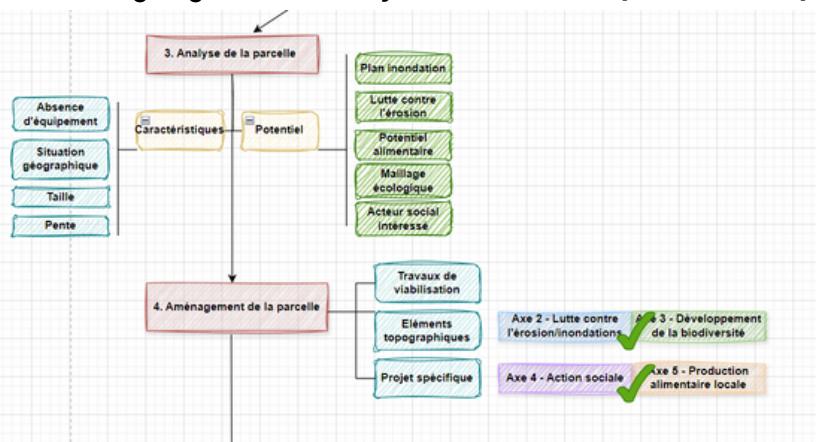
À ce stade, il est nécessaire d'identifier vos axes d'action prioritaire sur base des projets/enjeux/missions/contextes de votre commune.

Terre-en-Vue en identifie plusieurs :

- Le renouvellement des générations
- La lutte contre l'érosion/les inondations
- Le développement de la biodiversité
- L'action sociale
- La production alimentaire locale

Pour chaque terre libre, le croisement de ces caractéristiques et de vos priorités vous permettra de déterminer le type de projet à mener sur celle-ci.

Extrait d'un organigramme d'analyse et de décision (Terre-en-vue) :



Vous souhaitez initier cette démarche dans votre commune ?

Terre-en-vue, Credal et la Wallonie ont édité un outil de référence « Guide de gestion – Terres publiques ». Vous y trouverez notamment des informations utiles sur les modalités d'attribution des terres (p.22) et sur les baux à ferme (p.14) adaptés à chaque situation.



4. MENER UN PROJET DE POLITIQUE ALIMENTAIRE SUR CES TERRES, OUI, MAIS COMMENT ?

Code de l'agriculture :

§ 2. La fonction principale de l'agriculture wallonne est la **fonction nourricière**, en réponse aux besoins essentiels des citoyen-ne-s (...) »
wallonie.be/home/legislation/agriculture/code-de-l-agriculture.html

« ET NON PAS LES SAPINS, LES CHEVAUX NI L'AGRIVOLTAÏSME... »

Vous disposez de terres agricoles, non polluées, disponibles ou bientôt disponibles et vous désirez favoriser des projets nourriciers, de relocalisation de notre production et consommation ?

VOICI 3 MANIÈRES D'Y PROCÉDER.

1. Redonner vie aux terres communales

Vous disposez d'une terre d'au moins un demi-hectare ? Avec un minimum d'investissement (clôture, eau, électricité), transformez un terrain dormant en outil de production locale en la mettant à disposition de jeunes maraîchers via un bail souple et sans frais (commodat).

C'est une action visible, peu coûteuse, politiquement valorisante et duplicable : la terre devient un levier direct pour soutenir l'emploi, l'alimentation locale et donner une image innovante de votre territoire.

En savoir plus : <https://www.liege.be/fr/vivre-a-liege/commerce/alimentation-locale/creafarm>

2. Cultiver la solidarité et l'insertion

De nombreux CPAS mobilisent leurs terres agricoles pour des projets de maraîchage en insertion. Ces espaces permettent à des personnes en burn-out ou éloignées de l'emploi de retrouver confiance et compétences, tout en produisant des légumes pour des cantines scolaires ou des familles.

Pour les responsables publics, c'est une réponse concrète à un double défi : renforcer la cohésion sociale et améliorer l'accessibilité alimentaire, tout en donnant une nouvelle utilité aux terres publiques.

En savoir plus : www.lescompagnonsdusamson.com/developpement-durable
<https://agriculturesociale.be/>

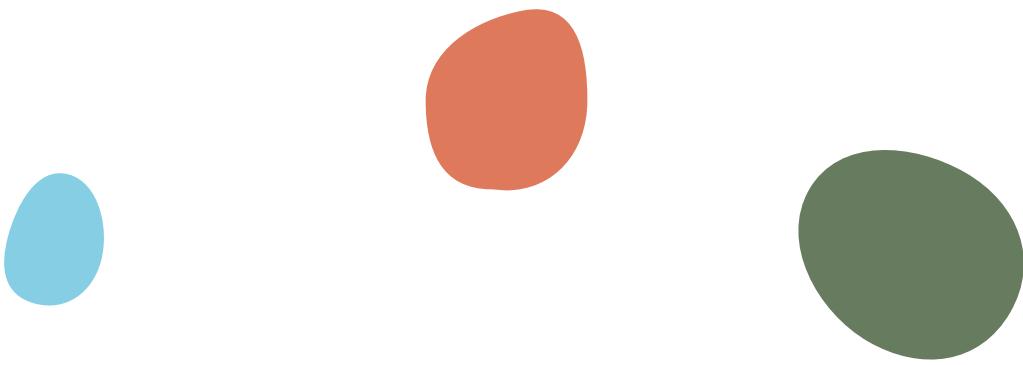
3. Assurer l'alimentation locale grâce à une régie agricole

Certaines communes vont plus loin et créent une régie agricole interne, à l'image de Mouans-Sartoux en France.

La production, assurée par des emplois communaux, alimente directement les cuisines collectives locales (crèches, écoles, maisons de repos). C'est une manière ambitieuse d'ancrer la sécurité alimentaire dans la mission même de la commune : nourrir durablement sa population.

En savoir plus : <https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/la-regie-agricole-a-mouans-sartoux-83>
Vidéo de présentation du projet Natur'à Trooz





Envie d'en savoir plus, d'en discuter,
d'être accompagné ?

CONTACTEZ-NOUS :

Conseil de Politique Alimentaire de Liège
Métropole – cpa@catl.be



Ceinture
Aliment-Terre
Liégeoise



Liège
Métropole



LIÈGE
université